



Bévilard, le 25 mai 2022

Séance du Conseil général du 27 juin 2022

#### **4. Approuver le rapport de gestion 2021 du Conseil communal**



# **Rapport de gestion du Conseil communal pour l'année 2021**

# Index

1. [Mairie, finances, police locale et promotion économique](#)
2. [Infrastructures, bâtiments, sapeurs-pompiers et protection civile](#)
3. [Services techniques](#)
4. [Aménagement du territoire, urbanisme, transports et énergie](#)
5. [Écoles, culture et sport](#)
6. [Affaires sociales](#)
7. [Eau potable, eaux usées, forêts et pâturages](#)

## Remarque liminaire

L'ossature établie pour le Programme de législature 2019-2022 sert de base au rapport de gestion. Les objectifs initiaux (en noir) sont commentés au regard de l'année 2021 (en bleu).

# 1. Mairie, finances, police locale et promotion économique



## 1.1 Révision des règlements

Responsable : **Jufer Jacques-Henri**

Objectifs du programme de législature :

Il reste une bonne moitié des règlements communaux à adapter ou réviser entièrement et cette procédure doit être menée durant cette législature. En priorité, le règlement sur le statut du personnel et des traitements doit être revu.

---

Commentaire 2021 :

La plupart des règlements ont été adaptés ou révisés ; il reste à revoir :

Règlement et directive des pâturages et métairies

Règlement de police locale

Règlement du service social

Règlement pour l'affectation de la concession BKW.

## 1.2 Politique salariale

Responsable : **Jufer Jacques-Henri**

Objectifs du programme de législature :

L'exécutif mène une réflexion en profondeur sur le niveau de rémunération du personnel communal. Une comparaison avec le secteur privé servira de base à la fixation d'une politique à long terme.

---

Commentaire 2021 :

Sur la base d'un audit réalisé par une institution externe, le Conseil communal a procédé aux ajustements dans les différents services communaux.

## 1.3 Expertise des services communaux

Responsable : **Jufer Jacques-Henri**

Objectifs du programme de législature :

L'exécutif a mandaté l'Association des cadres communaux bernois pour établir une expertise des postes de travail de l'administration communale et des services techniques. Le résultat de cette étude sera disponible dans le courant de l'automne 2019.

---

Commentaire 2021 :

Les recommandations des auteurs de l'expertise ont été mises en œuvre à l'administration mais il y a encore des manques à combler dans le Service des eaux.

## 1.4 Place des manifestations

Responsable : **Jufer Jacques-Henri**

Objectifs du programme de législature :

Valbirse ne dispose pas vraiment d'un espace voué aux manifestations, bien situé et convivial. Ce projet sera étudié durant la législature.

---

Commentaire 2021 :

Suite au projet « La Place du village » élaboré par la Commission Bien Vivre à Valbirse, le Conseil communal a présenté lors de la séance du Conseil général du 20 septembre 2021 [différents scénarios](#) pour une telle place. Les réflexions sont en cours.

## 1.5 Promotion économique

Responsable : **Jufer Jacques-Henri**

Objectifs du programme de législature :

Afin de cerner au mieux les besoins et perspectives des entreprises, artisans et commerçants, le Conseil communal va organiser des visites ou rencontres.

---

Commentaire 2021 :

Le commerce à Valbirse est dynamique. L'entreprise Coop a rénové et même agrandi ses surfaces de vente. La commune a contribué au bon déroulement des travaux, que ce soit lors de la procédure de permis de construire, ou encore lors de l'aménagement du magasin provisoire dans les anciens locaux Denner.

Lors d'adjudications de travaux ou de services qui sont faites de gré à gré selon la législation des marchés publics, le Conseil communal est attentif à favoriser les entreprises locales, pour autant que les offres « locales » ne soient pas supérieures à un certain pourcentage par rapport à l'offre la moins chère. Les entreprises locales doivent néanmoins garantir une qualité au moins identique.

L'entreprise Sellita, basée à La Chaux-de-Fonds, a acheté le produit et les bâtiments Helios, sans que la commune n'ait été informée préalablement. Le directeur et propriétaire a annoncé fin 2020 que son entreprise allait quitter les locaux actuels pour de nouveaux locaux plus adaptés, ceci dans un délai d'une année. Sellita avait affirmé avoir besoin très rapidement d'un terrain de 8'000 m<sup>2</sup>. Il existe bien encore des terrains industriels sur Valbirse, mais aucun ne correspondait aux besoins de Sellita. La commune aurait pu entreprendre les démarches auprès du canton en vue d'ouvrir une nouvelle zone à la suite de l'actuelle usine Schaublin, mais cela aurait nécessité bien plus de temps. Sellita a ainsi décidé de construire sa future usine à Court. C'est regrettable pour Valbirse. Le Conseil communal a été mis devant le fait accompli sans avoir une réelle possibilité d'influencer la décision de cette entreprise. On pourra toujours se consoler en disant qu'au moins cette entreprise restera dans la vallée. L'avenir du parc immobilier d'Helios est maintenant une préoccupation pour le Conseil communal. Il va suivre le développement de ce dossier et essayer d'obtenir régulièrement des informations.

## 1.6 Sécurité publique

Responsable : Jufer Jacques-Henri

Commentaire 2021 :

A fin mai 2021, des gens du voyage ont investi le terrain situé au Sud de l'immeuble Espace Birse, sans autorisation préalable. En accord avec le propriétaire du terrain, il avait été convenu que ce groupe pouvait rester maximum trois semaines. Aux frais des occupants, la commune leur a donné un accès à l'eau potable et organisé l'évacuation des déchets. Si au départ les rapports entre ce groupe et la commune étaient bons, force a été de constater que de nombreuses nuisances ont été causées par la suite, sans réelle prise de conscience de ce groupe : excréments humains permanents le long du chemin et dans l'ancien abri servant d'hangar à outils pour le jardin communautaire, nuisances sonores, utilisation abusive des places de parc louées à l'Ecole secondaire, dépôts de déchets sauvages un peu partout dans les alentours du camp. Au niveau financier, c'est un montant de CHF 200.00 qui n'a pas été payé au final. En outre, le groupe n'a pas respecté la durée convenue et a occupé cet espace une semaine de plus. Au vu du manque de respect flagrant de ces gens du voyage vis-à-vis de notre commune, qui avait pourtant fait l'effort de les accepter, le Conseil communal a décidé de ne plus tolérer à l'avenir leur présence sur des terrains communaux. En accord avec le propriétaire du terrain, ils ne pourront plus occuper l'emplacement au Sud d'Espace Birse. Des blocs en béton ont d'ailleurs été posés pour leur en empêcher l'accès.

## 2. Infrastructures, bâtiments, sapeurs-pompiers et protection civile



### 2.1 Piscine

Responsable : **Graber Nadine**

Objectifs du programme de législature :

La pérennité de ce bâtiment est une priorité absolue du Conseil communal, tant du point de vue organisationnel que des installations proprement dites. De grandes dépenses sont à planifier à moyen terme pour maintenir la piscine en état de marche et une planification s'impose.

Le Conseil communal souhaite toujours mettre en place une entité juridique indépendante associant nos communes voisines. Il reprendra les discussions pour être définitivement fixé sur leurs intentions.

---

Commentaire 2021 :

La SA est entrée en force en 2021 et gère désormais ce bâtiment. Le Conseil d'administration nous informe régulièrement des affaires courantes.

### 2.2 Bâtiments scolaires

Responsable : **Graber Nadine**

Objectifs du programme de législature :

Certains bâtiments scolaires nécessitent une rénovation profonde comme le collège de Malleray. Mais il s'agit, dans un premier temps, de finaliser l'étude de la commission non-permanente sur l'avenir des bâtiments scolaires et d'accueil extrafamilial. Dans un second temps, un concept global de rénovation et construction sera présenté (voir dicastère écoles).

---

Commentaire 2021 :

Une nouvelle commission a repris le dossier suite au refus par le Conseil général du crédit de 19 mios pour la construction d'un nouveau bâtiment scolaire ainsi que la rénovation des collèges primaires de Malleray et Bévillard. Le Conseil général a donné mandat au Conseil communal de diminuer ce projet à maximum de 13 mios en atteignant les mêmes buts.

### 2.3 Secrétariat communal

Responsable : **Graber Nadine**

Objectifs du programme de législature :

Le personnel de l'administration communale a été centralisé dans les locaux occupés jusque-là par celle de Bévillard. Ces bureaux sont exigus et n'assurent aucune sécurité au personnel en cas d'agression, ce qu'a confirmé un rapport de police. Le Conseil souhaite étudier la possibilité de les agrandir et les moderniser afin de doter l'administration de Valbirse de locaux modernes conformes aux standards courants.

---

Commentaire 2021 :

Le départ de la banque Raiffeisen des locaux situés sous le bureau communal a donné l'opportunité à l'administration de s'étendre sur cet étage. Le Conseil général a voté le 25 janvier 2021 un crédit de CHF 825'000.00 pour la rénovation des deux étages.

## 2.4 Bâtiments communaux

Responsable : [Graber Nadine](#)

Objectifs du programme de législature :

Les infrastructures communales sont riches de beaucoup de bâtiments. Le Conseil communal souhaite étudier les pistes possibles pour en vendre certains afin de mettre l'accent sur l'entretien de ceux qui sont indispensables au fonctionnement de la commune. Les services techniques établissent en outre un plan nécessaire à l'entretien des bâtiments communaux.

---

Commentaire 2021 :

L'engagement d'une nouvelle personne aux services techniques permettra d'établir la liste et l'état des bâtiments communaux afin que le Conseil communal puisse se prononcer sur leur sort (rénovation, vente, etc.). Le Conseil communal réfléchit sur l'aspect environnemental de ses constructions.

## 2.5 Sapeurs-pompiers

Responsable : [Graber Nadine](#)

Objectifs du programme de législature :

La rénovation du bâtiment Chemenay va débiter cette année et devrait être terminée dans le courant de l'été 2020.

---

Commentaire 2021 :

Les travaux de rénovation du bâtiment Chemenay 11 ont débuté au printemps 2021 et ont ensuite été stoppés en raison d'importants surcoûts. Une commission d'enquête parlementaire (CEP) a été nommée pour faire toute la lumière sur ce dossier. Néanmoins, les utilisateurs (TP et SP Moron) ont pu intégrer ces locaux avant l'hiver.



## 3. Services techniques



### 3.1 Programme d'entretien des routes

Responsable : **Mohni Ismaël**

Objectifs du programme de législature :

Certaines de nos rues sont dans un état déplorable, ne serait-ce que leur revêtement. L'entretien des routes devrait faire l'objet d'une planification à moyen-long terme, même pour les tronçons où seul le revêtement sera refait. La création d'un fonds, similaire à celui de l'entretien des bâtiments, permettrait de lisser les dépenses et de s'affranchir du couperet que constitue la fin d'une année comptable.

---

Commentaire 2021 :

Les travaux de réfection du chemin du Haut ont eu lieu et sont terminés.

Le Conseil communal a décidé de la création d'un fonds afin de lisser les dépenses. Votation du crédit d'engagement en vue des travaux de réfection du projet Les Vannes/Le Boqueran à Bévillard avec le lancement des appels d'offres.

Le plan d'investissement pour les réfections de routes est toujours mené de concert avec le Service des eaux.

Les communes partenaires (Court, Sorvilier, Saicourt et Valbirse) réfléchissent à l'achat d'une nouvelle balayeuse en commun.

Les communes de Valbirse et de Court ont acheté en commun une nouvelle machine à eau chaude afin de nettoyer les mauvaises herbes en bordure de route.

### 3.2 Cours d'eaux

Responsable : **Mohni Ismaël**

Objectifs du programme de législature :

Un certain nombre d'hectomètres de berges de rivières et ruisseaux ont été réaménagés par l'A16, le Syndicat d'amélioration foncière ou dans le cadre de plans d'aménagement des eaux comme la Birse, Nomlieutant. Certes, ils apportent une certaine sécurité vis-à-vis des crues et davantage de biodiversité mais ils sont une source accrue de travail d'entretien pour la voirie. Il y a donc lieu de planifier ces travaux pour les faire régulièrement et de trouver des solutions innovantes pour éviter le transport des branches en décharge, par exemple. L'acquisition d'une déchiqueteuse est une piste à étudier.

---

Commentaire 2021 :

Les travaux du PAE de la Birse sont terminés.

Entretien courant des ruisseaux et cours d'eau.

Suite à la crue exceptionnelle du 23 Juin 2021, la commune a relevé plusieurs endroits critiques et solutionnera les problèmes.

La déchiqueteuse acquise permet de renoncer à un grand nombre de voyages à Celtor avec des branchages coupés le long des berges de cours d'eau, d'où des économies de temps et d'argent.

### 3.3 Eclairage public

Responsable : [Mohni Ismaël](#)

Objectifs du programme de législature :

Environ un tiers des candélabres communaux est de type LED. Ils permettent une réduction de la puissance des luminaires par rapport aux anciens modèles et ont pour la plupart une programmation pour réduire de moitié leur intensité lumineuse au milieu de la nuit. Le Conseil souhaite poursuivre cette transition plutôt que d'envisager une extinction nocturne de l'éclairage public comme certaines communes le pratiquent désormais.

---

Commentaire 2021 :

Le remplacement des candélabres avec du LED s'est poursuivi.

Suite au projet test d'extinction de l'éclairage public, les retours de la population sont très positifs. Une réflexion sur la possibilité technique et financière doit être réalisée.

### 3.4 Déchets

Responsable : [Mohni Ismaël](#)

Objectifs du programme de législature :

La commune de Valbirse a constitué un réseau de conteneurs semi-enterrés pour le ramassage des ordures ménagères. Le système fonctionne bien sauf à certains endroits où la densité de ces installations est jugée plutôt faible. Les déchetteries, au nombre de 4 dans la commune, permettent le ramassage d'autres déchets comme le verre, l'aluminium, les huiles etc. Ces endroits ouverts sont la source d'incivilités récurrentes et le Conseil souhaite à moyen terme lancer une réflexion pour d'autres pistes comme la construction d'une grande déchetterie fermée avec la possibilité de récolter d'autres sortes de déchets comme le papier, le carton, etc.

---

Commentaire 2021 :

L'avant-projet d'une grande déchetterie a été réalisé. La prochaine étape est de chiffrer le projet.

### 3.5 Charrière de Moron

Responsable : [Mohni Ismaël](#)

Objectifs du programme de législature :

Un groupe de travail réunissant tous les acteurs gravitant autour de la Tour de Moron (fondation de la Tour, CAS Angenstein, Bourgeoisie de Malleray, Jura bernois tourisme) a mis en évidence les carences permettant une mise en valeur que ce monument mérite. L'accès a été particulièrement pointé du doigt. La commune de Champoz refuse que sa charrière soit utilisée comme lieu de passage et Valbirse cherche des solutions techniques pour améliorer celle de Malleray sans pour autant la goudronner. Les scénarios envisagés vont du simple entretien à la création d'un syndicat de propriétaires pour la transformer en une vraie route.

---

Commentaire 2021 :

Le groupe de travail précité est au point mort. La fondation de la Tour peine à nommer des personnes davantage dynamiques. La commune de Valbirse a d'ailleurs fait des propositions pour intégrer son comité.

### 3.6 Personnel

Responsable : **Mohni Ismaël**

Objectifs du programme de législature :

Avec le départ prochain d'un cantonnier à la retraite et d'un second d'ici 3 ans, le Conseil souhaite mener une réflexion sur la dotation du personnel de la voirie et envisage, conjointement avec le service des eaux, la mise en place d'un service de piquet. L'audit commandé récemment à l'ACB permettra d'avoir un avis externe sur le fonctionnement de ce service et des tâches que souhaitent lui confier le Conseil communal.

---

Commentaire 2021 :

Le service de piquet mis en place en 2020 fonctionne bien.

Suite au départ à la retraite de Francis Blanchard, Igor Schöni a été engagé en tant que nouveau cantonnier.

### 3.7 Sites pollués

Responsable : **Mohni Ismaël**

Objectifs du programme de législature :

Notre commune compte un certain nombre de sites pollués recensés au cadastre cantonal. Il s'agit d'une part des buttes de tir des anciens et actuels stands et des anciennes décharges d'ordures ménagères. Les offices cantonaux compétents nous demandent régulièrement des compléments d'information pour ces dernières et nous devons rester attentifs à certaines nouvelles exigences qui pourraient nous être imposées. Un assainissement total des sites engendrerait des coûts astronomiques.

---

Commentaire 2021 :

L'Office des eaux et des déchets va définir ses exigences pour les anciennes décharges. Cela nécessitera des investigations complémentaires dès 2023.

### 3.8 Zone 30 km/h

Responsable : **Mohni Ismaël**

Objectifs du programme de législature :

La plupart des rues de Bévillard sont limitées à 30 km/h, comme celles de la partie nord de Malleray même si cette zone n'est pas encore approuvée par le canton. Le Conseil communal souhaite étendre cette limitation au sud de Malleray tout en étant attentif à Pontenet où la vitesse est limitée à 40 km/h sur la rue servant d'axe central.

---

Commentaire 2021 :

Suite à la validation de la zone « Nord de Malleray », le bureau d'ingénieur SD ingénierie a été mandaté pour accompagner la commune dans la validation de la zone 30 « Malleray Sud »

### 3.9 Sécurité routière

Responsable : **Mohni Ismaël**

Objectifs du programme de législature :

Même si la limitation à 30 km/h dans nos villages améliore grandement la sécurité des usagers, il n'en demeure pas moins que des points critiques existent. On pense notamment aux abords des bâtiments scolaires où certains parents d'élèves mettent parfois en danger la vie de piétons. Le Conseil communal souhaite identifier ces zones problématiques et étudier les façons d'y remédier.

---

Commentaire 2021 :

Des corrections de plusieurs zones dangereuses ont été faites et la commune reste attentive aux trajets scolaires.

### 3.10 Lieux de détente

Responsable : **Mohni Ismaël**

Objectifs du programme de législature :

Notre commune est bien dotée en places de jeux et de pique-nique. Ces infrastructures doivent être régulièrement entretenues et remplacées pour satisfaire aux normes de sécurité. Le Conseil souhaite établir un plan d'entretien des places de jeux et de pique-nique en tenant compte de leur fréquentation.

---

Commentaire 2021 :

Les zones de détente sont contrôlées annuellement et demandent de l'entretien.

La place de jeux de l'école de Malleray a été rénovée.

En 2022, la place de jeux de l'école de Bévillard sera rénovée.

La commune a remis en état le parc ornithologique de Bévillard et de nombreux animaux cohabitent à nouveau.

## 4. Aménagement du territoire, urbanisme, transports et énergie



### 4.1 Plan d'aménagement local

Responsable : Rothenbühler André

Objectifs du programme de législature :

L'achèvement du Plan d'aménagement local et son approbation par le Conseil général en 2019 ou 2020 sera la priorité de la législature. Les travaux ont duré plus longtemps que prévu, en raison de la révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire ; l'hétérogénéité des plans de zones actuels des trois villages a rendu l'exercice difficile. Enfin, la durée d'examen par les services cantonaux a été longue et a conduit à plusieurs modifications importantes.

---

En 2021, 84 demandes de permis de construire ont été comptabilisées, dont une seule maison familiale mais plusieurs rénovations de maisons existantes ou transformations/agrandissements, ce qui va dans l'esprit de densification qui prime actuellement. Plusieurs demandes de permis de construire également pour des remplacements de chauffage à mazout par des pompes à chaleur.

Le Plan d'aménagement local n'est toujours pas approuvé formellement par l'OACOT, malgré l'approbation par le Conseil général du 15 mars 2021. Depuis cette date, c'est donc le nouveau règlement de construction qui doit être appliqué et tous les projets doivent transiter par l'OACOT afin d'obtenir une « autorisation de traiter le dossier de manière anticipée selon l'art. 37 LC ». Pour les projets situés dans des zones où des oppositions ont été déposées, et qui ne sont pas encore réglées par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, les projets ne peuvent pas être traités, tant que le PAL n'est pas formellement accepté et/ou les oppositions levées ou rejetées.

### 4.2 Zones d'habitation

Responsable : Rothenbühler André

Objectifs du programme de législature :

L'exécutif se fixe les priorités suivantes :

- a) la viabilisation du quartier des Côtes et le début de nouvelles constructions à cet endroit ;
- b) la réalisation du deuxième plan de quartier d'Espace Birse ;
- c) de nouvelles constructions sur les espaces à bâtir encore inoccupés (dents creuses).

---

Commentaire 2021 :

Le Conseil communal a relancé les promoteurs pour viabiliser le quartier des Côtes et a reçu des garanties pour une exécution en 2022.

Les travaux du deuxième plan de quartier d'Espace Birse ne sont toujours pas d'actualité pour le propriétaire. Ce dernier est cependant ouvert à des utilisations temporaires, à l'exemple du jardin communautaire de l'AGAVE, de ce terrain à bâtir en friche en plein centre de la localité.

Enfin, le Conseil communal constate que les « dents creuses » se remplissent progressivement, la densification exigée des constructions suit ainsi son cours.

### 4.3 Aménagement des cours d'eau

Responsable : **Rothenbühler André**

Objectifs du programme de législature :

L'exécutif souhaite :

- a) achever les aménagements de la Birse en zone centre en 2019;
- b) réaliser les aménagements du ruisseau des Rôsis à Pontenet en 2019 ;
- c) valider le plan d'aménagement du ruisseau de Champoz avec acceptation du crédit de construction par les urnes en 2020 et réalisation de trois tronçons jusqu'en 2022.

---

Commentaire 2021 :

Les derniers travaux d'aménagement de la Birse et du ruisseau des Rôsis ont été réalisés en 2021.

La commune a aussi suivi avec une attention particulière les travaux du Canton relatifs au plan directeur de la Birse.

### 4.4 Carrières et décharges

Responsable : **Rothenbühler André**

Objectifs du programme de législature :

Le Plan de quartier Pierre de la Paix sera soumis au Conseil général en 2020 avec une réalisation des premiers travaux dès 2020-2021. En parallèle à ce plan de quartier, il faudra procéder aux aménagements nécessaires sur et aux abords de la route de Moron.

---

Commentaire 2021 :

Après acceptation du plan de quartier Pierre de la Paix par le Conseil général, un référendum a abouti et les citoyennes et citoyens de Valbirse se sont prononcés majoritairement contre la réalisation d'une carrière à cet endroit.

### 4.5 Urbanisme

Responsable : **Rothenbühler André**

Objectifs du programme de législature :

Il s'agira de mettre en application le nouveau règlement de construction et doter les Services techniques des moyens d'appréciation et d'évaluation des mesures de densification préconisées.

En fonction de l'évolution des constructions et des demandes, examiner l'opportunité de lancer les études nécessaires concernant certaines zones à planification obligatoire.

Le Conseil communal va mener une réflexion d'ensemble sur les espaces publics.

---

Commentaire 2021 :

Le nouveau règlement de construction est en application, ce qui a demandé pas mal d'efforts d'adaptation pour les Services techniques et les maîtres d'ouvrage. Ceci d'autant plus que la pratique du nouveau RC est cumulée avec l'introduction obligatoire des demandes de permis de construire par la voie électronique (eBau).

S'agissant des espaces publics, le Conseil communal a déterminé les priorités d'aménagement et devra contacter les différents propriétaires également concernés, en particulier les CFF et Espace Real Estate.

## 4.6 Transports

Responsable : **Rothenbühler André**

Objectifs du programme de législature :

En collaboration avec les autres communes-centres du Jura bernois, l'exécutif va élaborer et ensuite proposer aux CFF un programme de réaménagement coordonné des gares du Jura bernois.

Il faudra revoir les circulations de certains quartiers et mettre en œuvre les prescriptions des zones 30 km/h, voire se doter éventuellement d'un plan de mobilité à moyen terme.

Finalement, l'exécutif va étudier, avec les services cantonaux, les réaménagements de la route cantonale pour renforcer les fonctions de sécurité, favoriser l'implantation ou le maintien de fonctions de services, commerces et artisanat, proposer des espaces de convivialité.

---

Commentaire 2021 :

La commune est en relation avec les CFF pour le réaménagement complet de l'Espace Gare de Malleray. Des premières propositions ont été formulées et les travaux se poursuivront jusqu'en 2026.

A relever également que le service de bus de nuit MOONLINER fera dorénavant partie de l'offre de base cantonale.

## 4.7 Energie

Responsable : **Rothenbühler André**

Objectifs du programme de législature :

L'exécutif envisage de rédiger un plan directeur de l'énergie même si ce dernier n'est obligatoire que pour les communes de plus de 5'000 habitants.

---

Commentaire 2021 :

La commune a décidé de s'associer aux communes de Tramelan, Tavannes et Saint-Imier pour réaliser et confier la coordination globale des travaux à l'association Jb.B, ce qui permettra de réaliser d'importantes économies d'échelle. Une demande de subvention a été déposée auprès de l'OACOT en été 2021, pour laquelle une décision définitive n'a toujours pas été donnée...

## 5. Écoles, culture et sport



### 5.1 Avenir des bâtiments scolaires

Responsable : **Raetzo Pierre-Michel**

Objectifs du programme de législature :

Poursuivre le travail mené dans le cadre de la commission non permanente « planification des infrastructures d'accueil, d'encadrement et d'éducation pour l'enfance ». Optimiser l'utilisation des bâtiments scolaires – poursuivre l'évolution de l'école de Valbirse vers un enseignement moderne en phase avec le plan d'études romand.

Trouver rapidement une solution d'accueil provisoire décente et sécurisée pour les enfants fréquentant l'École à journée continue, en attendant une solution finale relative à l'ensemble des écoles du premier degré.

---

Commentaire 2021 :

Un premier projet a été proposé au Conseil général en juin 2021. Celui-ci établissait la construction d'un nouveau bâtiment et la rénovation des deux collèges de Malleray et Bévillard et ceci en respect de la variante choisie par les autorités. Le budget de CHF 19'700'000.00 que suggérait ce projet n'a pas reçu l'aval du Conseil général. L'objectif fixé au Conseil communal fut de reprendre ce projet, d'en garder le contexte mais pour un budget maximum de CHF 13'000'000.00. Un groupe de travail a été constitué et l'ensemble du projet a été repris. La nouvelle mouture du dossier a été présentée en mars 2022.

Concernant l'EJC, une solution d'accueil provisoire a été trouvée. En lieu et place des couloirs de la halle de gymnastique de Bévillard en tant que lieu d'accueil, c'est la salle « bleue » qu'il leur a été attribuée. Cette salle est aménagée et garantit l'essentiel en termes de place et de sécurité.

Cette année a été le début de la collaboration avec Pro Senectute pour l'introduction du concept WIN3. Des personnes d'un certain âge participent à quelques leçons par semaine. Le rendez-vous intergénérationnel est une réussite. Les enfants et le corps enseignant sont partie prenante.

### 5.2 Affaires culturelles

Responsable : **Raetzo Pierre-Michel**

Objectifs du programme de législature :

Etude relative à l'éventuelle implantation de « mini bibliothèques de quartier » en libre échange.

Soutenir les associations culturelles de Valbirse, respectivement soutenir les différentes manifestations, actions destinées à promouvoir la culture.

---

Commentaire 2021 :

A l'automne 2021, le projet « Livres en vadrouille » a été lancé par voie de presse. Le principe d'échange libre de livres au sein de la commune a été très bien conçu par la commission Bien Vivre à Valbirse et sa gestion est garantie par des bénévoles. Beau succès dès le départ.



Dans le cadre des Estivales 2021, un groupe de chant folklorique portugais s'est produit à l'église réformée de Bévillard. Spectacle insolite suivi par une soixantaine de spectateurs attentifs.

2021 a aussi été la source de réflexions pour les projets culturels 2022, voire 2023. Les projets sont nombreux et doivent être canalisés afin d'en garantir une organisation correcte. Le besoin de rencontres est manifeste et les attentes sont importantes.

La collaboration avec la commission Bien Vivre à Valbirse est fructueuse. Une réflexion importante doit être menée car il nous manque un groupe de travail pour la réalisation des projets.

### 5.3 Activités sportives

Responsable : **Raetzo Pierre-Michel**

Objectifs du programme de législature :

Adapter le système de subventionnement des sociétés locales mis en place il y a 5 ans.

Soutenir les sociétés sportives de Valbirse, respectivement soutenir les différentes manifestations, actions destinées à promouvoir le sport.

Trouver une solution raisonnable et réalisable pour l'avenir du téléski, en fonction des hautes exigences de l'office compétent.

---

Commentaire 2021 :

Le calcul des subventions sera revu pour la fin de l'année. Il mettra non seulement l'accent sur les comptes des sociétés, mais également sur leurs investissements et leurs participations aux activités communales proposées.

La pandémie n'a pas eu raison de la Fête du Sport. L'édition 2021 a tout de même pu être organisée dans une version revisitée qui a respecté les mesures sanitaires en vigueur. Les sociétés locales ont présenté/initié leur sport respectif au public, sur le site de Champ-Martin durant l'après-midi. La partie officielle s'est déroulée en fin d'après-midi avec la remise des mérites sportifs. Pour la première fois, nous avons eu la joie d'accueillir les élèves des écoles primaire et secondaire.

Les élèves de l'école secondaire ont proposé un stand de pâtisseries pour alimenter leur fonds de course. Quant aux élèves de l'école primaire, ceux-ci ont organisé un petit questionnaire sous forme de concours relatif à la fresque qui était exposée aux abords de la place de sport sur le thème de Valbirse. La soirée festive n'a pu avoir lieu.

Nous tirons toutefois un bilan positif de cette manifestation, car nombreux sont les citoyens qui s'y sont déplacés et qui ont pu essayer les différents sports proposés.

Comme pour l'édition précédente, les échanges et la collaboration entre les différents acteurs des sociétés ont permis la bonne organisation de cette manifestation. Les sociétés sont partantes pour une prochaine édition.

Des pourparlers sont en cours pour l'éventuelle organisation d'une Fête du village 2022 qui, si elle a lieu, se tiendrait dans une version similaire à celle de la Fête du sport à savoir une collaboration entre toutes les sociétés.

Concernant le téléski, une solution se dessine et ceci en collaboration très active avec l'association BikePark Valbirse. Tous les éléments sont réunis pour que ces installations revivent en 2022. Les différents intervenants cantonaux ont validé le concept et un accord avec la bourgeoisie est signé. Dès lors et une fois que la période destinée aux oppositions sera passée (printemps 2022), le travail pourra débuter pour une finalisation en automne 2022.

## 5.4 Ecole à journée continue

Responsable : **Raetzo Pierre-Michel**

Commentaire 2021 :

Bien que ne figurant pas dans le programme de législature, la reprise de l'Ecole à journée continue par Valbirse (auparavant chapeauté par le Syndicat scolaire de l'école secondaire du Bas de la Vallée) fut l'un des dossiers importants en 2021. Il a notamment fallu mettre en place et approuver les bases légales, puis passer en votation populaire la dépense périodique. Plusieurs autres travaux liés à ce dossier (ordonnance, convention avec les communes de Sorvilier et Court, cahier des tâches de la commission, ordonnance sur le personnel, contrats) ont également été réalisés. La reprise officielle s'est faite le 1<sup>er</sup> août 2021. L'EJC a été intégrée au dicastère nouvellement nommé « Ecoles, Ecole à journée continue, culture et sport ».

## 6. Affaires sociales



### 6.1 Médicentre

Responsable : **Braun Monnerat Joëlle**

Objectifs du programme de législature :

L'an dernier, un questionnaire a été adressé à tous les professionnels de la santé qui pourraient être intéressés à intégrer un centre de santé ; les résultats ont été transmis à la direction de l'Hôpital du Jura bernois. Cet important projet sera développé durant les quatre prochaines années.

---

Commentaire 2021 :

Lors de la séance du Conseil général du 15 mars 2021, le Conseil communal a répondu à l'interpellation 2020/01 « Médicentre ». En substance, l'exécutif rappelait les contacts pris jusque-là. Il avait été convenu avec la direction du Medicentre qu'une évaluation de la situation serait faite chaque année.

### 6.2 Commission de politique du 3<sup>ème</sup> âge

Responsable : **Braun Monnerat Joëlle**

Objectifs du programme de législature :

Sous l'égide de Jura bernois. Bienne, une commission régionale planche sur les mesures à prendre au niveau régional mais les autorités communales souhaitent également étudier d'éventuelles prestations au niveau local.

---

Commentaire 2021 :

Une association de seniors a officiellement vu le jour dans notre commune en 2021. Repoussée en raison du Covid, l'assemblée constitutive de l'AGAVE (Association Groupement Aînés Valbirse et Environs) s'est déroulée le 18 août en présence d'une quarantaine de personnes. Les statuts ont été votés et un comité motivé a été élu. Il a été décidé que la responsable du dicastère des Affaires sociales au sein de l'exécutif y siègera avec voix consultative.

Un contrat de prestations a par ailleurs été signé entre la commune et l'AGAVE. Celui-ci règle, entre autres, les rôles de la commune et de l'association ainsi que les questions financières.

### 6.3 Commission de la jeunesse

Responsable : **Braun Monnerat Joëlle**

Objectifs du programme de législature :

Les autorités souhaitent connaître les besoins et idées des jeunes mais la mise en place d'un parlement des jeunes n'est pas adaptée et un peu compliquée administrativement. Dès lors, la constitution d'une commission composée de jeunes du village permettra d'avoir ce contact.

---

Commentaire 2021 :

En septembre 2021 le Conseil communal a invité Mme Samantha Ramos, déléguée interjurassienne à la jeunesse, pour nourrir la réflexion de l'exécutif sur sa politique de la jeunesse.

Suite à cette rencontre, décision avait été prise de mettre en place le projet « Une journée pour ta commune » en 2022, événement duquel pourraient ressortir des projets concrets. En raison d'autres priorités, le Conseil communal a finalement décidé de repousser l'organisation de « Une journée pour ta commune » à 2023.

## 6.4 Crèche Au P'tit Château

Responsable : **Braun Monnerat Joëlle**

Objectifs du programme de législature :

La législation cantonale va changer et modifiera profondément le système de financement des crèches. Les parents désireux de placer leur enfant devront demander un bon de garde à leur commune de domicile. Les autorités communales devront fixer leur politique et déterminer si elles veulent limiter le nombre de bons de garde.

---

La crèche a connu un changement de directrice en septembre suite au départ à la retraite de Mme Michelle Steiner et à la nomination de Mme Nicole Jolicorps.

En ce qui concerne le système des bons de garde (entré en vigueur en août 2020), tous les parents qui signent un contrat avec la crèche doivent remplir une inscription via le portail Kibon. La directrice s'assure auprès des parents que le nécessaire est fait lorsqu'un enfant entre en crèche. Une décision de bon de garde doit en effet être envoyée aux parents par leur commune de domicile.

Toutes les modifications de taux sont annoncées à la commune afin que les parents reçoivent une nouvelle décision avec le nouveau calcul du bon de garde octroyé.

La gestion des bons de garde s'est globalement bien passée en 2021. Cependant, il a été constaté que les certificats médicaux engendraient énormément de modifications dans le système Kibon et celles-ci donnaient lieu à une ristourne de facture avec correction de celle-ci. En conséquence, une modification du Règlement de la crèche a été proposée par l'exécutif et acceptée par le Conseil général le 15 mars 2021.

## 6.5 Service social

Responsable : **Braun Monnerat Joëlle**

### Communes concernées par le SSCO

Valbirse (commune-siège), Champoz, Corcelles, Court, Crémines, Elay, Eschert, Grandval, La Scheulte, Perrefitte, Rebévelier, Reconvilier, Roches, Saules, Sorvilier

### Quelques chiffres concernant le personnel au début de l'année 2021

1 travailleuse sociale en milieu scolaire pour un total de 0.55 EPT

13 assistantes sociales pour un total de 8.5 EPT

8 secrétaires pour l'admin. générale, la réception, les curatelles et l'aide sociale pour un total de 0.6 EPT

1 adjointe de direction pour un total de 0.1 EPT (aussi assistante sociale avec 0.6 EPT)

1 directeur pour un total de 0.9 EPT

#### Quelques chiffres pour le domaine de l'aide sociale

203 dossiers actifs à la fin de l'année (197 en 2017, 173 en 2018, 209 en 2019, 143 en 2020)

176 dossiers fermés (75 en 2017, 77 en 2018, 51 en 2019, 105 en 2020)

94 dossiers ouverts (69 en 2017, 59 en 2018, 87 en 2019, 181 en 2020)

68 dossiers préventifs sans aide financière (47 en 2017, 54 en 2018, 48 en 2019, 80 en 2020)

#### Quelques chiffres pour le domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte

6 enquêtes sociales pour adultes (2 en 2017, 3 en 2018, 3 en 2019, 6 en 2020)

129 curatelles adultes actives à la fin de l'année (114 en 2017, 149 en 2018, 167 en 2019, 140 en 2020)

57 curatelles adultes levées (21 en 2017, 22 en 2018, 6 en 2019, 41 en 2020)

22 curatelles adultes ouvertes (34 en 2017, 27 en 2018, 29 en 2019, 43 en 2020)

7 enquêtes sociales pour enfants (16 en 2017, 15 en 2018, 6 en 2019, 7 en 2020)

78 curatelles pour enfants actives à la fin de l'année (48 en 2017, 67 en 2018, 96 en 2019, 60 en 2020)

46 curatelles pour enfants levées (21 en 2017, 17 en 2018, 16 en 2019, 26 en 2020)

26 curatelles pour enfants ouvertes (16 en 2017, 17 en 2018, 51 en 2019, 43 en 2020)

19 suivis pour familles d'accueil (9 en 2017, 12 en 2018, 14 en 2019, 16 en 2020)

1 enquête pour familles d'accueil (5 en 2017, 3 en 2018, 2 en 2019, 2 en 2020)

20 suivis pour parents de jour (11 en 2017, 15 en 2018, 13 en 2019, 22 en 2020)

Au niveau du personnel, l'année a été marquée par le départ de trois assistantes sociales (fin février, fin octobre et fin novembre) et d'une secrétaire (fin août). Une assistante sociale a été en congé maternité (prolongé d'un congé non payé) et une autre en congé non payé pour la pratique de son sport. Nous avons engagé en cours d'année trois remplaçantes pour palier à ces mouvements de personnel.

La travailleuse sociale en milieu scolaire a également été en congé maternité, nous avons engagé un remplaçant qui a ensuite été engagé à durée indéterminée suite

à la validation de l'augmentation du pourcentage pour le travail social en milieu scolaire (passage de 0.55 à 1 EPT).

La Commune de Reconvilier nous a fait part de sa décision de changer de service social pour rejoindre en janvier 2022 le service social régional de Tavannes, avec un souhait de fusionner également avec le service social de Tramelan. Beaucoup de dossiers ont donc été transférés à la fin de l'année 2021 alors que l'équipe commençait tout juste à absorber les nombreux transferts reçus de huit communes de la Couronne de Moutier en janvier 2020.

Concernant le budget à charge des communes, le coût par habitant était prévu à 8.40 CHF (coût le plus bas dans tout le Jura bernois). Et comme la masse salariale gérée par les forfaits cantonaux n'a pas dépassé ce qui est financé, cela permet de réduire un tant soit peu ce coût. L'annonce du départ de Reconvilier a aussi un impact sur la masse salariale. Selon le fonctionnement cantonal, les forfaits liés à ces dossiers seront octroyés encore en 2022. A partir de 2023, la réduction sera importante. Pour notre service cela ne pose pas de difficultés financières en fonction des départs dans le personnel. En effet, et selon les prévisions, la masse salariale actuelle pour les employés en CDI n'est pas trop élevée. Ceci explique pourquoi nous engageons du personnel en CDD car nous avons de la marge avec le budget actuel, et que la charge de travail est très importante.

L'année a également été impactée par plusieurs congés maladie et par les mesures imposées par la pandémie (beaucoup de télétravail, pas de séances en présentiel, etc.). Dans ce contexte, nous sommes tout de même parvenus à entamer une supervision d'équipe au mois de juin.

Par ailleurs la Commission de gestion s'est intéressée au Service social, elle a rencontré les différents responsables du service et elle a souhaité transmettre en fin d'année un questionnaire anonyme au personnel (sauf à l'adjointe de direction et au directeur).

Le directeur a terminé au mois de septembre son DAS en gestion et direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires. Dans le cadre de son travail de diplôme, il a mené un projet avec l'ensemble de l'équipe, cela malgré les restrictions mentionnées ci-dessus.

Ce projet avait été discuté et validé en fin d'année 2020 par la responsable politique et par le chef du personnel.

De janvier à décembre, l'équipe a travaillé à la rédaction de descriptifs de tâches très détaillées qui comprennent l'ensemble des activités du personnel. En parallèle un changement de l'organigramme a été travaillé pour une entrée en vigueur en janvier 2022 (cf. organigramme 2022 à la suite de ce rapport).

L'adjointe de direction passera de 0.1 à 0.4 EPT et le directeur de 0.9 à 0.6 EPT.

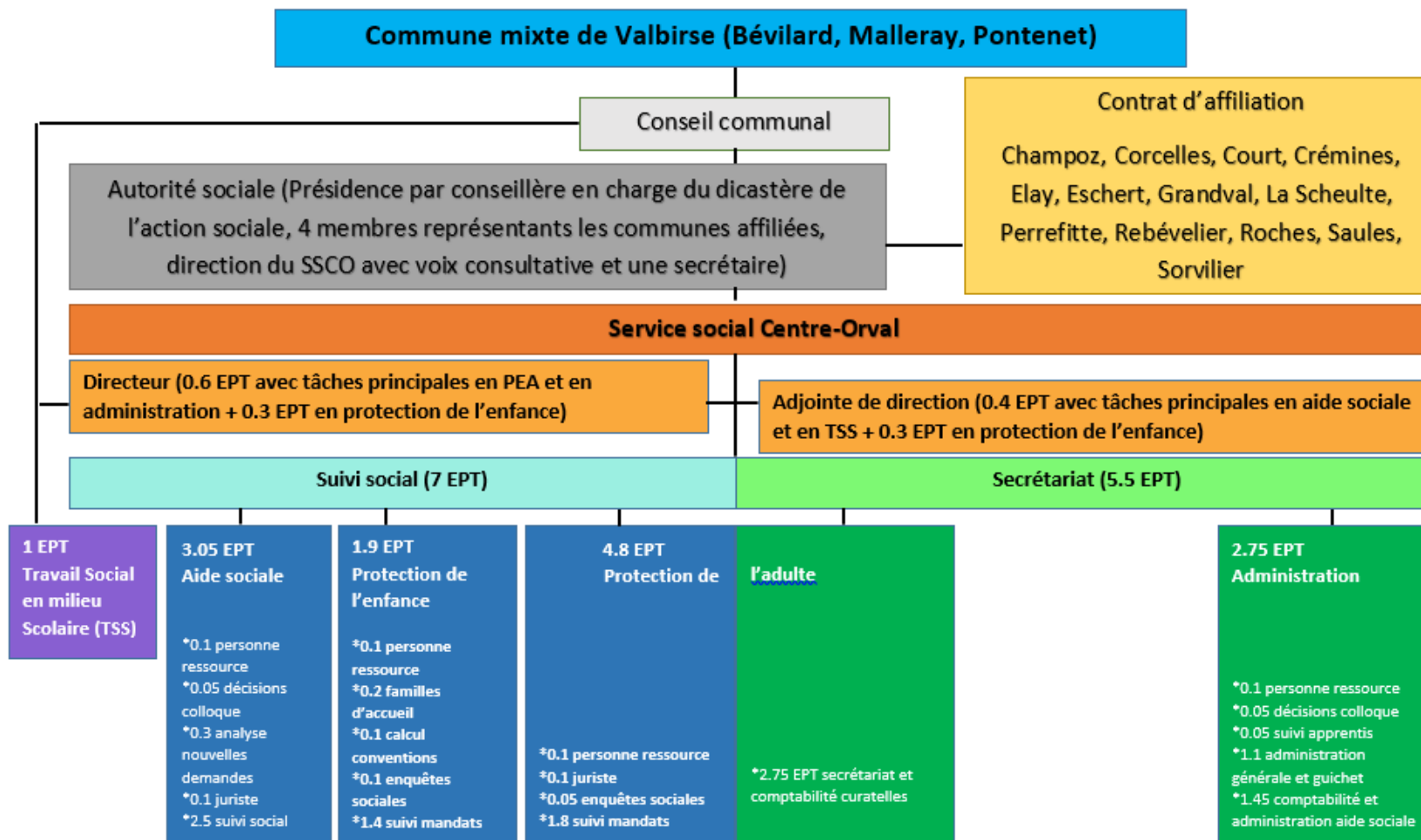
Les tâches de direction seront réparties par spécialisation (aide sociale, protection de l'adulte, protection de l'enfant, secrétariat, travail social en milieu scolaire, gestion du personnel) et le directeur complètera son pourcentage par un suivi de mandats en protection de l'enfant.

Des personnes ressources (avec une décharge sur leur temps de travail) ont également été proposées pour chaque domaine d'activités (secrétariat, protection de l'adulte, protection de l'enfant, aide sociale). Les personnes ressource se

retrouveront avec la direction quatre fois par année pour faire le point sur l'évolution du service.

En conclusion, et ce malgré les difficultés relevées et les retards dans certains domaines, le Service social est tout de même parvenu à répondre aux diverses urgences dans un contexte de pandémie bien complexe et avec de nombreux transferts de dossiers liés aux changements de communes.

## ORGANIGRAMME SERVICE SOCIAL CENTRE-ORVAL (SSCO)





## 7. Alimentation en eau, assainissement, forêt et pâturages



### 7.1 Installations

Responsable : **Blaesi Stève**

Objectifs du programme de législature :

La commune de Valbirse possède des installations nécessaires à son alimentation en eau soit 5 réservoirs et une station de pompage. Ces installations sont d'ailleurs inscrites au plan d'aménagement des eaux (PGA) de Valbirse et leur remplacement est subventionné à hauteur de 25% par l'Office des eaux et des déchets. Des travaux non encore réalisés sont inscrits dans ce PGA comme la liaison entre Malleray et Bévillard. La liaison avec le SESTER, via l'A16, permettrait une connexion avec nos voisins de l'ouest et donc une assurance d'approvisionnement en cas de problème majeur. Le Conseil communal planifie ces travaux dans les 5 ans.

---

Commentaire 2021 :

Le Conseil communal a mandaté un bureau d'ingénieurs pour compléter le PGA afin de définir des priorités d'investissements dans nos installations d'eau potable.

### 7.2 Réseau

Responsable : **Blaesi Stève**

Objectifs du programme de législature :

Quarante kilomètres de conduites communales alimentent Valbirse en eau potable. Ces tuyaux ont une durée de vie théorique de 80 ans et un programme cohérent de remplacement doit être planifié.

---

Commentaire 2021 :

Si des remplacements de conduites sont prévus en même temps que des réfections de rues, un plan global n'est pas encore réalisé.

### 7.3 Consommation

Responsable : **Blaesi Stève**

Objectifs du programme de législature :

Grâce à une traque accrue des fuites, avec le nouveau fontainier et les instruments dont dispose le service des eaux, Valbirse a pu réduire sa consommation d'eau potable de 25% pour la porter à environ 1'200 m<sup>3</sup> ce qui fait 300 litres par jour par habitant (y compris piscine, entreprises, fontaines, fuites...). Nous sommes désormais dans la moyenne suisse mais cela implique une surveillance quotidienne de notre réseau. La commune souhaite promouvoir la récolte de l'eau pluviale dans les nouvelles constructions. Elle entend pour cela réviser la tarification des eaux potables et usées pour la rendre plus attractive.

---

Commentaire 2021 :

Le conseiller en charge des eaux fera en 2022 des propositions à son Conseil sur la base d'éléments fournis par un groupe de travail issu de l'administration.

## 7.4 Chantiers

Responsable : **Blaesi Stève**

Objectifs du programme de législation :

Différents chantiers de remplacement de conduites sont prévus à court terme, que ce soit à la Lignière ou la route de Champoz en 3 étapes (2020-2022).

---

Commentaire 2021 :

L'année 2021 a vu la réfection complète du chemin du Haut qui a permis l'interconnexion des réseaux d'eau potable de Malleray et Bévillard via un réducteur de pression. Par ailleurs, le Conseil général a voté un crédit de CHF 1'200'000.00 pour la réfection de la rue des Vannes et celle du Boqueran.

## 7.5 Assainissement

Responsable : **Blaesi Stève**

Objectifs du programme de législation :

Le PGEE (plan général d'évacuation des eaux), élaboré en 2004, a identifié les canalisations et installations à rénover ou en sous-capacité. Aucune planification n'a depuis été élaborée dans ce domaine et seuls les tronçons concernés par d'autres travaux (réfections de route) ont été refaits. Il faut pourtant savoir que les eaux usées qui s'infiltrent polluent le sous-sol entraînant des dangers de contamination de l'eau potable à long terme. Beaucoup de tronçons de canalisations sont sous-dimensionnés. La commune souhaite mettre en place une politique d'incitation à la rétention des eaux claires dans les secteurs en système unitaire.

---

Commentaire 2021 : voir point 7.3.

Bévillard, le 25 mai 2022

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

Le Président :

Le Secrétaire :